



LE SPOT

CE
30/10/2013



ARS

Le 17 octobre 2013, sur l'hippodrome de Vincennes, se tenait la première réunion de négociation sur le régime des Allocations de Retraite Supplémentaire.

Le SHN/CGC est venu autour de la table dans un esprit d'ouverture, avec l'intention de favoriser la mise en place d'un climat de négociation le plus serein possible.

La proposition soutenue par le SHN/CGC de retenir une délégation de 7 personnes par organisations syndicales représentatives face à 7 représentants des employeurs a été retenue pour poursuivre les débats.

Nous avons par ailleurs proposé aux deux syndicats non représentatifs au niveau de la profession (l'UNSA et la CFTC) de rejoindre notre délégation.

Conscients de nos responsabilités et des attentes des collaborateurs de l'institution, nous exposerons nos arguments pour **défendre nos ARS, les pérenniser et les sécuriser**, tout en se tenant prêts à mobiliser si cela devait être nécessaire.

N'hésitez pas à entrer dans le débat et à vous tenir informés auprès de nos Représentants ou sur notre site Intranet.

Prochaine réunion le 12 novembre...

DOSI : LE PROJET « ACES » N'EST PAS OUT

Après 4 ans de travail et malgré une enveloppe budgétaire qui est passée de 9 à 13,5 M€, le Projet « ACES », qui vise à faciliter la gestion de nos comptes clients « Internet » et « PDV », a pris un retard inquiétant.

Les difficultés rencontrées et la défaillance d'un fournisseur ont atteint le moral des collaborateurs et provoqué le départ de certains d'entre eux.

Nous attendons du Directeur de la DOSI qu'il mette en place les conditions, le management et les moyens nécessaires pour mener à bien cette évolution.

Le SHN/CGC encourage et soutient les équipes de la DOSI, qui portent le poids des grandes évolutions de notre entreprise. Nous les savons capables de retourner tous les revers et de servir « ACES gagnants »...

CHARGES DE MISSIONS HIPPODROME

Nous avons pris acte des actions engagées par le PMU sur demande du SHN/CGC pour améliorer leur positionnement et les conditions de travail.

Cependant, beaucoup reste à faire et des questions sont encore en suspens (contrôles de caisse, gestion de la période entre janvier et avril où peu d'hippodromes régionaux sont en activité)...

Par ailleurs, nous avons relevé des disparités en terme de répartition des hippodromes, en nous souciant notamment des secteurs faiblement pourvus et en demandant à la Direction de veiller à ce que personne ne reste sur le bord de la route...

OÙ T'ES PARTANT OÙ T'ES ?

Afin de répondre aux aspirations des parieurs et dans le but de dynamiser le chiffre d'affaires, le Président Germond avait demandé aux Sociétés De Courses le même nombre de partants en 2013 qu'en 2011.

Manifestement, cette demande du PMU est tombée... à PLAT.



Depuis janvier 2013, les courses de **7 partants et moins** sont passées de **7% à 8%**. Au premier rang des mauvais élèves, on trouve France Galop dont le nombre de courses très faiblement dotées progresse de 3 points.

LES DROLES D'ALLURES DU COMITE STRATEGIQUE

* Les économies du PMU s'engagent... au GALOP (Non renouvellement des départs, renégociation de contrats...)



* France galop augmente ses dépenses « AU TROT » (Restauration de Longchamp; Allocation de course +1,5%) tout en fomentant un plan d'économie de 13 M€.



* L'augmentation des partants tombe à PLAT, le CA du PMU est au PAS et l'institution se retrouve devant un OBSTACLE à 1 000 000 000 €...



EVOLUTION DES METIERS FDV

LES ENTRETIENS

* Sur **255** entretiens réalisés, **219 CDS** retenus, **25 RTF**.
* **6 départs en retraite**, **5 cas particuliers**.

74 personnes ne résideront pas sur leur secteur et nous avons réitéré pour eux notre demande du décompte du temps de travail dès le départ du domicile, sans succès.

* **11 OM à pourvoir**.

Les candidatures dans les agences en sureffectif seront prioritaires (Vélizy, Lens, Reims, Orléans, Dijon Grenoble).

VEHICULE COORDONNATEURS

Nouvelle relance du SHN/CGC pour un deuxième véhicule en pool à l'agence en attendant la voiture de fonction revendiquée en paritaire.

Réponse de M. ODDOS : « C'est non pour l'instant. Mais on va regarder le sujet. En attendant, les Coordonnateurs peuvent louer... »

AVIS DU CE

Pôle TV : Avis favorable aux changements des horaires collectifs approuvés par le CHSCT et en lien avec la modification de la grille des programmes.

Espace courses : Avis favorable au nouveau dispositif de vidéo surveillance. Tout doit être fait pour assurer la sécurité des collaborateurs des espaces courses.



NOS PROPOSITIONS SONT ELABOREES EN CONCERTATION AVEC LES COLLABORATEURS CONCERNES. ELLES SONT TOUTES CONSULTABLES SUR INTRANET ET MISES A JOUR PRESQUE EN TEMPS REEL.

ACCORD GPEC 2014/2016

Négocier un accord GPEC, ce n'est en aucun cas approuver les baisses d'effectifs et le non renouvellement des départs que le SHN/CGC ne cesse de combattre.

Négocier un bon accord GPEC, c'est élaborer les modalités de consultations du CE sur la stratégie de l'entreprise et ses conséquences sur l'emploi, c'est améliorer les dispositifs de formation, de parcours professionnels, d'accompagnement de la mobilité.

Nous avons défendu de nombreuses propositions en ce sens et la plupart d'entre elles ont été retenues.

En signant l'accord GPEC, le SHN/CGC permet des avancées sur :

- * Le fonctionnement de l'observatoire des métiers
- * L'accompagnement des mutations
- * Le versement de la prime diplôme (750 € pour un diplôme complet et 500 € pour la réussite des 4 modules Chefs De Secteurs)
- * Les objectifs d'embauches de salariés handicapés, de salariés de moins de 26 ans et de plus de 55 ans.
- * Le maintien dans l'emploi des salariés seniors...

Autres syndicats signataires : FO – CFDT.

ACCORD RCV DES AGENCES

En signant l'accord sur la RCV, le SHN/CGC permet la mise en place d'un dispositif **globalement plus favorable** et qui répond à notre demande de **revalorisation pour tous les métiers de l'agence**.

Nous avons toutefois :

- * Exprimé notre déception face à un accord RCV décevant, compte tenu de l'absence de mesures salariales générales.
- * Regretté que nos propositions visant à rendre les objectifs plus atteignables n'aient pas été retenues.
- * Mis l'accent sur les injustices ressenties par les GDR, les RTC des DOMS, les ADA et les Coordonnateurs des agences de catégorie 1.

Autres syndicats signataires : CAT - CFDT - FO

ACCOMPAGNEMENT FORCE DE VENTE

En signant le texte sur l'accompagnement du projet FDV, le SHN/CGC permet la **sécurisation des parcours professionnels** avec entre autre :

Pour les RTC, la **pérennité des postes** de RTF en sureffectif tant qu'ils sont occupés et la **période probatoire** de 6 mois pour devenir CDS ou redevenir RTF.

Pour les CDS, la garantie que des objectifs non atteints ou l'échec aux examens ne pourront justifier un licenciement.

Autre syndicat signataire : CAT

INTERESSEMENT

La signature du SHN/CGC permet de préserver l'intéressement amené par le SHN/CGC au PMU, tout en maintenant le niveau de l'enveloppe globale.

Rappelons que si le texte n'avait pas obtenu au moins 30% des signatures, l'accord d'intéressement n'aurait pas été applicable et les salariés du PMU en auraient été privés...

Le détail de notre position et de nos propositions est consultable sur nos pages Intranet du mois de juin.

Autre Syndicat signataire : CAT

REVISION ACCORD 2000

En signant la modification de l'accord 2000 sur le temps de travail, **seuls les syndicats SHN/CGC et CAT** permettent que **LE TRAVAIL LE WEEK-END SOIT SUR LA BASE DU VOLONTARIAT**, sans qu'il soit fait état d'un recours à la sous-traitance que voulait instaurer la DRH.

A TOUT MOMENT, VOUS POUVEZ ENTRER DANS LE DEBAT EN CONTACTANT NOS REPRESENTANTS OU PAR INTRANET EN CLIQUANT SUR

**NOUS
CONTACTER**

APPELEZ-NOUS !

Pascal BRILLOUET

06 07 11 42 68

Patrick GRATZ

06 07 86 75 04

Christian JEAN-JACQUES

06 08 02 05 54

NOM	
PRENOM	
ADRESSE	
TEL	
SITE PMU	
STATUT	
ADRESSE @	

ADHESION A RETOURNER A



PASCAL RIBIER



2 CHEMIN DU CHARBONNIER
69780 SAINT PIERRE CHANDIEU
06 89 63 56 36

(Avec un chèque de 50 €)